

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Mars 2009

Québec, le 20 mars 2009

Madame Patricia Hanigan
Directrice générale
Collège de Rosemont
6400, 16^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9

Objet : Suivi apporté à l'évaluation du programme *Techniques d'inhalothérapie*

Madame la Directrice générale,

La Commission a examiné, lors de sa réunion tenue le 4 mars 2009, les suites données par le Collège de Rosemont à l'évaluation du programme *Techniques d'inhalothérapie*.

Dans son rapport, la Commission avait recommandé au Collège de prendre les moyens appropriés pour s'assurer que les évaluations soient en lien avec les objectifs et standards du programme, qu'elles soient équivalentes et équitables. La Commission note la mise en place par le Collège de différentes mesures qui témoignent d'une réelle préoccupation d'assurer une évaluation des apprentissages de qualité. En effet, de nouvelles balises ont été établies pour l'évaluation finale des cours et des stages. Des enseignants du Département d'inhalothérapie ont aussi bénéficié de perfectionnement sur l'évaluation des apprentissages, ce qui a mené à la conception de grilles d'évaluation critériées pour les stages qui sont utilisées depuis l'année 2007-2008. Par l'examen des plans de cours et des évaluations finales fournies par le Collège, la Commission a constaté que les compétences à développer sont clairement définies dans les plans de cours et que les évaluations finales sont intégratives et proposent des tâches qui permettent de mesurer la maîtrise des compétences. La Commission encourage le Collège à s'assurer que les nouvelles modalités d'évaluation définies pour les cours et les stages se retrouvent dans tous les plans de cours.

Par ailleurs, la Commission souligne que le Collège a pris des moyens pour donner suite à certaines suggestions et invitations qui lui avaient été adressées.

La Commission estime que le Collège a répondu de façon satisfaisante à la recommandation qui lui a été adressée et cela dans le délai attendu. Considérant l'ensemble du jugement porté sur la mise en œuvre de ce programme, la Commission estime que le programme *Techniques d'inhalothérapie* est maintenant de qualité.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente,

Nicole Lafleur

c. c. M^{me} Édith Massicotte, directrice des études